

Des dons récoltés à la force des jambes

CORCELLES-SUR-CHAVORNAY ■ En une trentaine de jours de marche, Bastian Fleury a récolté plus de 40 000 francs au profit des victimes des séismes du Népal.

Après 34 jours de marche en plein cœur des Alpes suisses, le Nord-Vaudois Bastian Fleury a terminé son périple le 2 juillet dernier. Celui qui s'était trouvé pris dans les séismes secouant le Népal a parcouru 600 kilomètres et 40 000 mètres de dénivelé, en 34 étapes, sur le sentier des cols alpins, afin de récolter des fonds pour venir en aide au pays sinistré, par le biais de l'association qu'il a créée, «Trek for Nepal».

En prévision de ce mois de marche, Bastian Fleury avait empaqueté tout le matériel nécessaire à son autonomie. Mais il n'a presque jamais eu à sortir sa tente, car il a été reçu à

bras ouverts par des hôtes tout au long du chemin. Une générosité qui n'a pas manqué de toucher le cœur du jeune homme. C'est de l'hospice du Grand Saint-Bernard et du Simplon qu'il garde certains de ses souvenirs les plus heureux grâce, notamment, à l'humour de ses hôtes.

Beaucoup de ses amis sont également venus l'accompagner durant l'aventure, parfois même en se faisant sponsoriser. Selon lui, au total, 40 à 60 personnes se sont jointes à lui, dont deux marcheurs rencontrés lors d'un trek entamé, en mai dernier, autour du l'Everest. Ed

Strelau, un Canadien spécialement venu pour la cause a même été au côté de son ami suisse tout au long du parcours.

Si quelques jours de pluie ont perturbé l'aventure, les caprices du temps n'ont



Passo del Sol, au Tessin avec, de g. à dr., Elise Cettou, Maxime Fridelance, Ludovic Favre, Numa Francillon et Bastian Fleury.

Photos: DR

pas suffi pour à décourager Bastian Fleury, émerveillé par la beauté des paysages: «Dans les montagnes, je me sentais bien, surtout car je marchais pour cette cause.»

Dernière étape: Coire

Après les derniers jours passés sous tente, l'équipe, formée de quatre marcheurs, est arrivée à Coire. A peine le temps de réaliser que le trek ne continuera pas au-delà des prochains cols et il a déjà fallu rentrer.

Bien qu'un peu triste que cette aventure se finisse, l'habitant de Corcelles-sur-Chavornay reste néanmoins conscient

qu'une deuxième étape de sa mission l'attend. Il repartira, en effet, au Népal le 12 juillet. Il ajoute également, sur la page Facebook de «Trek for Nepal», que, même si le trek est terminé, le projet ne l'est pas et que les dons sont encore les bienvenus.

Quoi qu'il soit, grâce à deux jambes, son amour des autres et à tous ceux qui se sont rassemblés avec lui, Bastian Fleury a récolté la rondelette somme de 45 000 francs. Un montant qui sera bientôt transformé en une construction comme, par exemple, une école au Népal.

CAMILLE BARDET ■



Arrivée à Coire pour Bastian Fleury, Oriane David, Lianel Lauper et Ed Strelau.

MOLLENDRUZ ■ Consultation des documents durant la mise à l'enquête du parc éolien Les municipalités jouent la carte de la transparence

Dans le cadre de l'enquête publique du parc éolien, qui déroule jusqu'au 3 août prochain, les municipalités des communes de Juriens, La Praz et Mont-la-Ville ont déposés les dossiers, aux greffes municipaux des communes, où ils peuvent être consultés pendant les heures d'ouverture, conformément aux dispositions légales.

Par ailleurs, afin de renseigner la population sur ce projet, une séance d'information publique, en présence d'une délégation des mu-

nicipalités, se tiendra mercredi prochain, de 19h30 à 21h, à la grande salle de Juriens.

Pour rappel, en début de semaine, les organismes de protection de la nature et du paysage avaient fait part, par voie de communiqué, «de leur regret face au refus des municipalités concernées d'accéder à leur demande d'avoir accès aux versions informatiques des documents de ladite mise à l'enquête».

C'est donc «suite à ces nombreuses demandes et dans un souci

de transparence», que les municipalités susmentionnées ont informé, hier, que les dossiers peuvent désormais être consultés, à titre indicatif, dans leur intégralité à l'adresse internet www.energienaturelle.ch. A noter que seuls les dossiers physiques déposés auprès des administrations communales font formellement foi. Les observations ou oppositions éventuelles pourront être consignées directement sur la feuille d'enquête dans les communes ou adressées sous pli recommandé aux municipalités

dans le délai d'enquête.

Hier, en fin de matinée, Pro Natura Vaud, à l'instar des autres ONG actives dans la protection de la nature et du paysage, ont fait savoir qu'elles étaient satisfaites d'avoir été entendues et de pouvoir accéder au dossier d'enquête sous forme électronique. Avant d'ajouter que, désormais, «le travail peut commencer et les associations remercient Energie Naturelle Mollendruz S.A. et les communes de leur effort de transparence».

Réd. ■